

225C0946
FR0012435121-FS0465

6 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 juin 2025, Bpifrance Investissement (27-31 avenue du Général Leclerc – 94710 Maisons Alfort), agissant pour le compte de la société de libre partenariat LAC I SLP¹ dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 juin 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIS et détenir, pour le compte de LAC I SLP, 5 846 738 actions ELIS représentant 11 693 476 droits de vote, soit 2,47% du capital et 4,24% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ELIS hors marché.

¹ Bpifrance Investissement précisant qu'il s'agit d'un fonds professionnel spécialisé et constitué en tant que société de libre partenariat représentée par son gérant et sa société de gestion (Bpifrance Investissement) agissant dans le cadre des articles L. 233-9 II, 1^odu code de commerce et 223-12 du règlement général. Bpifrance Investissement est contrôlée à 100% par Bpifrance Participations, elle-même est contrôlée à 100% par Bpifrance SA, qui est elle-même contrôlée conjointement à 49,2% par l'EPIC Bpifrance et à 49,2% par la Caisse des dépôts.

² Sur la base d'un capital composé de 236 664 445 actions représentant 275 823 341 droits de vote (compte tenu de l'attribution de 11 545 567 droits de vote double, diminué des 5 698 829 droits de vote double détruits), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.